

Mercredi 15 Juin 2016 - n°91

Habitat - Emmanuelle Cosse reçoit Villes de France
SPECIAL CONGRÈS - SPORT - Les licences sportives : reflet des conditions de vie dans les Villes de France
SPECIAL CONGRÈS - SPORT - Clubs sportifs des Villes de France : une grande variété de disciplines proposées
SPECIAL CONGRÈS - CULTURE et SPORT - Plus que 3 jours pour répondre à l'enquête expresse Culture et sport !

Economie - Création de l'Agence du Numérique
Action extérieure - S'inscrire au Forum de l'Action Internationale des Collectivités, le 4 et 5 juillet prochain
Sport - Lancement de " Sentez-vous sport " 2016

HABITAT



Emmanuelle Cosse reçoit Villes de France

Une délégation de *Villes de France* (1) a rencontré le 14 juin la ministre du Logement et de l'Habitat durable, Emmanuelle Cosse, ainsi que sa directrice de cabinet, Ariane Azéma. Trois sujets ont été évoqués par les élus : la création du Fonds national des aides à la pierre (FNAP) et la place des villes infra-métropolitaines ; le projet de loi Égalité et Citoyenneté (Titre II sur l'attribution du logement social), ainsi que les difficultés liées au classement en zone Pinel pour certaines villes. Les questions de la mobilisation des logements vacants, la rénovation énergétique des logements, et l'avenir de la démarche Ecoquartiers ont aussi été abordées au cours de l'audience.

Le Fonds national des aides à la pierre

Le FNAP a été institué par l'article 56 de la loi de finances pour 2016 sous forme d'un établissement public administratif à caractère national. Celui-ci sera créé par décret en Conseil d'État, en cours d'élaboration. *Villes de France* avait alerté la ministre du Logement et de l'Habitat durable sur plusieurs points, par un courrier de sa présidente Caroline Cayeux datant du 24 mars dernier. Parmi les satisfactions de *Villes de France*, et aussi des bailleurs sociaux, sur la dernière version du projet connue, la suppression de la « règle de la double majorité ». Le contrôle de l'État s'exerçant désormais par la possibilité de s'opposer, en le motivant, dans un délai d'un mois à compter de leur réception, à l'exécution des décisions du conseil d'administration. La délégation de *Villes de France* a toutefois fortement insisté sur l'importance des aides à la pierre pour les villes infra-métropolitaines, et elle a plaidé pour une gouvernance davantage partagée en les intégrant véritablement, aussi bien au niveau national du FNAP qu'au sein des comités régionaux de l'habitat et de l'hébergement (CRHH).

Le projet de loi Égalité et Citoyenneté

Puis, la délégation de *Villes de France* a souhaité faire part à la ministre de l'importance accordée par le réseau de *Villes de France* du bon respect de la loi « Solidarité et renouvellement urbains (SRU) ». En effet, les Villes de France sont des territoires exemplaires au regard de l'article 55. Elles ont fait beaucoup d'efforts ces dernières années, avec un taux de logements sociaux atteignant en moyenne plus de 25,47 % (et dont une part importante avoisinant les 40 %). Les membres de la délégation de *Villes de France* ont fait part de la très grande variété des situations territoriales des villes infra-métropolitaines, notamment dans des territoires connaissant de la vacance dans les logements sociaux, et ils ont exprimé le souhait d'une souplesse afin d'éviter des concurrences territoriales. Le cabinet de la ministre a déclaré réfléchir de son côté actuellement à des mécanismes d'adaptation de l'application de l'article 55 de la loi SRU en fonction de la pression de la demande.

Le classement en zone Pinel

Les questions relatives aux zonages Pinel ont fait l'objet d'un échange conséquent entre la délégation et le ministère. Un des objectifs des zonages ABC et 123 est de modérer le coût de l'habitat et donc notamment de permettre à des ménages aux ressources « intermédiaires » de se loger en zone tendue. Les élus de *Villes de France* ont plaidé pour un réglage plus fin, que ces grandes zones, en permettant notamment aux préfets de déroger parfois au zonage quand un territoire nécessite un besoin réel de construire sur des critères objectifs. Pour les élus, il reste important de soutenir aussi le logement intermédiaire. Tout en écartant une révision des zonages existants dans l'immédiat, la ministre s'est montrée néanmoins réceptive à la possibilité de procéder éventuellement à des expérimentations (piste d'évolution proposée au ministère notamment par la Conférence des Villes et Territoires de Bretagne), sous réserve de sa faisabilité technique. Elle a souligné enfin la responsabilité de certains promoteurs immobiliers dans les zones tendues qui pratiquent parfois selon elle, du « chantage au zonage ».

(1) Cette délégation était composée de Pierre Méhaignerie, ancien ministre, maire de Vitré, président de la CA de Vitré (vice-président de Villes de France et président de la Conférence des Villes et Territoires de Bretagne) ; Gilbert Meyer, maire de Colmar, président de la CA de Colmar (vice-président de Villes de France) ; Yves Nicolin, député-maire de Roanne, président de la CA de Roanne ; et Claude Sturni, député-maire de Haguenau, président de la CC d'Haguenau.

SPÉCIAL CONGRÈS - SPORT



Les licences sportives : reflet des conditions de vie dans les Villes de France

A l'approche de son Congrès annuel consacré aux évolutions qui affectent la culture et le sport, à l'aune des contraintes financières qui sont celles des villes de taille intermédiaire, *Ondes urbaines* vous dévoile quelques-uns des chiffres disponibles concernant les licences* sportives pour l'ensemble des adhérents de *Villes de France*.

Le taux de licences : un indicateur des difficultés du territoire ?

Avec près de 900 000 licences* répertoriées sur un périmètre de 150 villes adhérentes à Villes de France (échantillon englobant une population de 5,2 millions d'habitants), le taux de licences sportives des villes adhérentes était proche de la moyenne nationale en 2013 (18,99%).

Naturellement, il existe parmi les 150 villes qui ont été analysées **de grandes disparités dans la proportion du nombre de sportifs répertoriés**. Le taux est en général proche ou supérieur à 25% de la population dans les villes connaissant une situation socio-économique favorable (Mont-de-Marsan, Blagnac, Rambouillet, Senlis, Voiron, Digne-les-Bains, Gap, Mende...), tandis que celui-ci oscille entre 8,5% et 11% dans les villes d'Outre-mer ou dans celles connaissant une situation sociologique plus dégradée (Bruay-la-Buissière, Pointe-à-Pitre, Le Tampon, Meaux, Douai, Maubeuge, Saint-Benoît, Liévin...). Il semble donc bien y avoir une corrélation entre l'importance du nombre de licenciés, et des facteurs liés à la qualité de vie locale (importance des infrastructures sportives, niveau d'emploi et conditions économiques plus élevés).

S'agissant de la répartition par sexe et par âge, l'inventaire qui a été transmis par le ministère de la jeunesse et des sports à Villes de France, permet de tirer deux constats essentiels.

Une féminisation à renforcer

D'une part, le taux de féminisation de la population exerçant normalement une activité sportive y est légèrement plus faible qu'au niveau national : 34,3% des licenciés sont des femmes, contre 35,3% au niveau national. Dans les deux cas, le déséquilibre reste significatif. La féminisation de la pratique sportive est donc un enjeu encore plus prégnant dans les villes de France.

Poids plus important pour les jeunes et seniors

D'autre part, et sans doute faut-il y voir une des conséquences liées au fait de proposer des activités sportives variées (voir l'article suivant sur les clubs sportifs), les taux de licences sont en moyenne plus importants qu'au niveau national pour les tranches d'âges comprises entre 15 et 29 ans, puis à partir de 60 ans.

Ainsi est-il significatif de relever que la pratique sportive reste - dans les villes de France - plus étendue au niveau des jeunes (lycéens, étudiants, jeunes actifs), puis pour les seniors.

** : NB sont recensés des licences et non des licenciés pour l'année 2013. Ainsi, une même personne peut avoir, par exemple, une licence au sein de la FF de football et de la FF de tennis. Elle sera alors présente deux fois.*

SPECIAL CONGRÈS - SPORT



Clubs sportifs des Villes de France : une grande variété de disciplines proposées

Dans ce tour d'horizon des chiffres clés du sport dans les *Villes de France*, *Ondes Urbaines* vous livre quelques indicateurs concernant cette fois-ci les clubs sportifs et leur affiliation, d'après les données établies par le ministère de la jeunesse et des sports en 2013, auprès de 150 villes moyennes.

Sur ce panel et sur la base des fédérations sportives hors sports scolaires*, chaque ville est concernée par la présence en moyenne de 71 clubs sportifs, soit **un peu plus de deux clubs pour 1 000 habitants**, ce qui reste conforme à la

moyenne nationale. Ce ratio est inférieur à 1,2 club pour des villes relativement pauvres comme Bruay-la-Buissière, Creil, Drancy, Maizières-les-Metz, et Montfermeil. A l'inverse, ce ratio est supérieur à 3 clubs pour 1 000 habitants pour les villes d'Auch, d'Auxerre, de Blagnac, de Cahors, de Dax, de Gravelines, de Mende, de Millau, du Puy-en-Velay ou encore de Roanne et Sarrebourg.

Au sein des villes de France adhérentes, ce qu'il ressort est **la grande diversité des pratiques sportives proposées**. En effet, pas moins de 97% des Fédérations sportives recensées sont représentées dans les Villes de France. Au niveau des pratiques, les sports dits collectifs sont en général mieux représentés qu'au niveau national, comme par exemple le football, le rugby, le basket-ball, le hand, ou encore le volley-ball.

De nombreux sports de salle comme la gymnastique, le tennis de table, le badminton, la boxe, ou encore les arts martiaux figurent parmi les disciplines systématiquement présentes dans les villes de France.

Portrait type

Avec près de **10 625 clubs répertoriés**, sur les 150 adhérents, il faut signaler qu'une ville de France dispose, en moyenne de :

- de plus de cinq clubs de football (5,7)
- de plus de deux clubs de tennis, de judo ou de karaté
- de deux clubs d'athlétisme et de basket
- d'un club et demi consacré au cyclisme ou bien à la randonnée pédestre
- d'au moins un club de natation et de handball
- dans un cas sur deux, d'un club de canoë-kayak

SPECIAL CONGRÈS - CULTURE ET SPORT



Plus que 3 jours pour répondre à l'enquête expresse Culture et sport !

À l'occasion de son Congrès annuel, Villes de France mène une enquête sur l'évolution future des politiques de la culture et du sport au niveau des territoires. L'enquête se clôture vendredi soir. Quelle place auront les collectivités demain ? A vous de jouer ! Cela ne vous prendra qu'une minute.

[Accéder au questionnaire](#)

ECONOMIE



Agence
du Numérique
Filiale de l'AEI

Création de l'Agence du Numérique

Lancée officiellement le 7 juin, l'Agence du Numérique porte trois missions : la French Tech, communauté de startup avec les 13 métropoles françaises, la mission Très Haut

Débit et la mission "société numérique" autour du réseau de la médiation numérique. Un observatoire du numérique permet de cartographier attentes et besoins. Dirigée par Antoine Darodes, la structure rassemble 40 personnes et se construit sur le modèle startup. Un conseil d'orientation stratégique sera tourné vers l'international et les territoires, et composé de six membres. L'agence se veut un organisme pour l'action et non un think tank.

ACTION EXTÉRIEURE



S'inscrire au Forum de l'Action Internationale des Collectivités, le 4 et 5 juillet prochain

Le 7ème Forum de l'Action Internationale des Collectivités, le 4 et 5 juillet 2016 au Palais des Congrès de Paris, sera le moment idéal pour s'informer, se former, initier et faire avancer des projets de coopération à l'étranger. Villes de France est partenaire de cet événement depuis 7 ans, et va organiser en 2016 dans

l'espace du Salon sur son stand dédié un point d'information sur le dispositif Oudin-Santini sur l'eau en partenariat avec Action contre la Faim.

Ce Forum a été lancé en 2009 par Cités Unies France et Media Contact Services, en lien étroit avec le Gouvernement français, notamment le ministère des Affaires Étrangères. L'année passée, plus de 1 900 élus et cadres territoriaux, autour de 37 délégations étrangères, ont participé à cet événement, en présence du Président de la République.

Le bienfondé d'un tel rendez-vous international autour de l'expertise française de la coopération décentralisée a permis à cet événement de s'inscrire durablement dans les agendas des collectivités engagées en coopération. L'intérêt qu'il suscite de la part des auditeurs publics, élus et cadres français et étrangers, comme des partenaires impliqués dans les partenariats internationaux, en est l'illustration.

Dans ce contexte, la 7ème édition s'annonce aussi très suivie, et devrait capitaliser sur une très forte mobilisation étrangère sur place, au côté des collectivités membres de Cités Unies France, de leurs élus et collaborateurs. Enfin, cette 7ème édition est l'occasion de renforcer les contenus divulgués, y compris en matière de formations consacrées aux mécanismes de montage de projets de coopération.

[Pour consulter le programme des deux journées \(dernière version\).](#)

Information et Inscription : www.coopdec-icic.org

SPORT



Lancement de " Sentez-vous sport " 2016

Le 6 juin dernier, l'événement « Sentez-vous sport » 2016 était officiellement lancé au ministère de la Santé, avec Marisol Touraine, ministre de la Santé, Patrick Kanner, ministre des Sports et Denis Masseglia, président du Comité national olympique et sportif français (CNOSF). Réalisée lors de la Semaine européenne du sport, cette opération a pour ambition de promouvoir le sport pour tous. Du 10 au 18 septembre, animations et conférences seront organisées pour

encourager les Français à pratiquer une activité physique et sportive. L'année dernière, l'événement a enregistré une participation d'entre 5 et 8 millions de personnes via 600 événements labellisés. Les Quatre saisons du sport féminin viseront à mobiliser les femmes. Cette édition 2016 apportera deux nouveautés : la création du prix de l'entreprise la plus sportive de France et l'organisation d'un village « Sentez-vous sport ». Sont également prévues une journée du sport scolaire et des journées du patrimoine sportif. Ces sujets seront également au débat lors du Congrès annuel Villes de France qui portera sur les finances, la culture et le sport.

AGENDA

Jeudi 16 juin 2016 - Paris

Conférence Open Data par La Gazette des Communes (*Villes de France* partenaire)

Voir le programme **Jeudi 16 et vendredi 17 juin 2016** - Nice

Conférence Innovative City (*Villes de France* partenaire)

En savoir plus



Jeudi 23 et vendredi 24 juin 2016 - Beauvais

Congrès annuel de *Villes de France*

Programme et inscription **Mardi 28 juin 2016** - Châtellerauld

Journée " HLM au cœur des territoires " (USH en coopération avec *Villes de France*)

Programme et inscription

Édité par Villes de France
94 rue de Sèvres - 75007 Paris
Tél. : 01 45 44 99 61
<http://www.villesdefrance.fr>
© O.U. © Fotolia

Directeur de la publication
Gil Avérous
Directeur délégué
Jean-François Debat

Rédacteur en chef
Guillaume Ségala
Rédaction
Armand Pinoteau, Margaux Beau, Arthur Urban, Anaëlle Chouillard
Secrétariat
Anissa Ghaidi